



M^{GR} JACQUES HABERT

ÉVÊQUE DE
BAYEUX ET LISIEUX

SAINTE FAMILLE 2023 ! La bonne nouvelle du mariage et de la famille

La fête de la Sainte Famille passe hélas parfois un peu inaperçue, elle est célébrée dans la ferveur de Noël. Le dimanche qui suit le 25 décembre, la liturgie souligne le réalisme du mystère de l'incarnation. L'accomplissement du plan du salut implique que Jésus fasse l'expérience réelle de la vie familiale au sein de la Sainte Famille. Nous sommes invités à la contempler et à la prier. En ce début d'année, prenons le temps de nous remettre devant cette bonne nouvelle du mariage et de la famille.

C'est une histoire ancienne ! L'Église a toujours souligné la place essentielle de la réalité familiale. Nous en trouvons une belle illustration dans la constitution *Gaudium et Spes*, lors du Concile Vatican II. Les Pères Conciliaires la reconnaissent comme une urgence des temps à venir : *La santé de la personne et de la société tant humaine que chrétienne est étroitement liée à la prospérité de la communauté conjugale et familiale.* (GS § 47)

Aujourd'hui, nous mesurons tous combien les communautés chrétiennes doivent porter cette intention de façon forte et renouvelée. La conversion pastorale et missionnaire dans laquelle nous sommes engagés nous y invite expressément ! Il s'agit de mettre en valeur le sacrement du mariage et de proposer, de façon diversifiée, des accompagnements avant, pendant et après la célébration.

- ***Avant***

Les couples qui frappent à la porte de nos paroisses n'ont pas toujours conscience ni de ce qu'ils demandent, ni de ce que l'Église peut leur proposer.

- Comment les soutenir dans leur démarche ?
- Comment sont-ils connus de la communauté ? Ont-ils été présentés ? Savons-nous où ils habitent ?
- Est-ce que nous prenons le temps de nouer des relations fraternelles avec eux ? de prier pour eux ?
- Est-ce que nous leur avons proposé de participer à un service, une activité, une fête qui permette de créer des liens ?

Dans son exhortation post synodale sur la famille *Amoris Laetitia*, le pape François écrit : *La situation sociale complexe et les défis auxquels la famille est appelée à faire face exigent de **toute la communauté chrétienne davantage d'efforts** pour s'engager dans la préparation au mariage des futurs époux.* (AL § 206.)

- **Pendant**

Pour les célébrants : prêtres diacres et équipe d'accompagnement... la célébration n'est paradoxalement pas forcément le moment le plus facile.

Pourquoi ne pas participer activement et fraternellement à la cérémonie de leur mariage ?

Pour ce jour du mariage, le pape François lançait cet appel qui demeure d'une grande actualité : *La préparation immédiate du mariage tend à se focaliser sur les invitations, les vêtements, la fête et les détails innombrables qui consomment aussi bien les ressources économiques que les énergies et la joie. Chers fiancés : ayez le courage d'être différents, ne vous laissez pas dévorer par la société de consommation et de l'apparence. Vous êtes capables d'opter pour une fête sobre et simple.* (AL § 212.)

- **Après**

C'est surtout ici que nous sommes attendus.

En parlant des fiancés, le pape pense à leur future famille : *Certes, beaucoup de couples disparaissent de la communauté chrétienne après le mariage, mais bien des fois nous perdons certaines occasions où ils réapparaissent, où nous pourrions leur proposer de nouveau de manière attractive l'idéal du mariage chrétien et les rapprocher des espaces d'accompagnement.* (AL § 230)

Dans ce domaine, immense, il existe beaucoup de propositions pour les aider. L'imagination doit être au pouvoir.

- Comment les soutenons-nous dans notre communauté ? Quelle proposition de parcours ? de vie d'équipe ?

Il revient non seulement à la cellule familiale, mais à la communauté chrétienne tout entière de veiller au don sacramentel du Seigneur. (AL § 87)

Des couples demandent de rendre grâce pour leur anniversaire de mariage, en y associant la communauté paroissiale à laquelle ils appartiennent. Est-ce que nous leur demandons assez de témoigner de la Bonne Nouvelle du mariage ?

Au seuil d'une année nouvelle, soyons tous concernés par ce beau défi pastoral. Je vous invite tous à y être associés.

Le pape François nous accompagne sur ce beau chemin. Je vous laisse méditer ces belles expressions qu'il nous laisse dans son exhortation *Amoris Laetitia*.

La joie de l'amour qui est vécue dans les familles est aussi la joie de l'Église. AL § 1

Le mariage est une vocation, en tant qu'il constitue une réponse à l'appel spécifique à vivre l'amour conjugal comme signe imparfait de l'amour entre le Christ et l'Église. AL § 72

L'Église est une famille de familles ... l'Église est un bien pour la famille, la famille est un bien pour l'Église. Il revient non seulement à la cellule familiale, mais à la communauté chrétienne tout entière de veiller au don sacramentel du Seigneur. AL § 87

Le 31 décembre 2023. Bonne fête de la Sainte Famille.

+ Jacques HABERT
Évêque de Bayeux et Lisieux